



Recevez la feuille verte en vous inscrivant à la newsletter sur le site www.argences.com



Horaires Mairie

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Permanence de Mme la Députée,
Laurence Dumont jeudi 9 novembre
de 9h30 à 11h, 1^{er} étage de la Mairie.



La Bibliothèque

Séance "Bébés-lecteurs" sur
le thème de la pluie **samedi**
25 novembre à 10h30 (sur
inscription, places limitées).
Tél.: 02.31.26.20.45.

Jusqu'à fin décembre, venez
découvrir à la bibliothèque la **table**
thématique sur le thème du
développement durable.



CMJ

Le Conseil municipal des
Jeunes va être
prochainement renouvelé. Des
réunions d'information ont eu lieu
au mois d'octobre auprès des élèves
de CM1 et CM2 des écoles
élémentaires Paul Derrien et Ste
Marie mais aussi au collège auprès
des élèves de 6^{ème} et 5^{ème}. Les jeunes
Argençais intéressés doivent
déposer leur profession de foi à la
Mairie avant le 17.11.17. Les
élections auront lieu en Mairie le
samedi 9 décembre de 10h à 12h.

**Félicitations à tous les
commerçants du cœur de bourg**
qui par leur dynamisme et leur
initiative participent activement à la
vie, l'embellissement et l'image de
notre commune.

Des travaux **d'élégage** pour l'entretien des
ouvrages électriques vont être entrepris
sur la commune à compter du 23/10/17.



Familles Rurales propose
toujours des cours de
scrapbooking le 1^{er} vendredi du
mois de 18h à 21h.

- Il reste encore quelques places pour
les cours de danse pour les enfants le
mercredi après-midi au dojo des
Marronniers.

- Une sortie au cinéma à St Pierre/
dives est prévue le vend 17 nov.
Inscription au 06.78.02.53.57.
www.famillesrurales-argences.fr

Les brèves du Conseil municipal

- Des conventions vont être signées avec
les associations qui participent aux
activités périscolaires mises en place
pour l'année 2017-2018.

- Le Conseil municipal a voté
l'attribution d'une aide financière pour
les familles dont les enfants fréquentent
le centre de loisirs le mercredi. Le
montant de celle-ci est variable selon le
quotient familial CAF (Q1, Q2, Q3).

- Une subvention exceptionnelle de
1000€ a été allouée en soutien aux
sinistrés de l'Ouragan IRMA.

- Le taux de la taxe d'aménagement
pour les constructions a été maintenu à
3.5% pour 2018. Toutes les nouvelles
constructions d'abris de jardin d'une
surface supérieure à 5m² doivent être
déclarées en mairie.



Commémoration de l'Armistice samedi 11 novembre

:
rassemblement à 10h00 devant la Mairie,
départ à 10h15 pour le défilé avec la
fanfare de Giberville suivi du dépôt de
gerbe au Monument aux Morts.



Évitons le gaspillage à la cantine!

Comme évoqué le mois dernier,
l'opération "Assiettes vides" a été
menée à la cantine la semaine du 9 au 13
octobre 2017. Nous pouvons remercier les
enfants qui ont activement participé à cette
opération mais aussi l'équipe municipale
qui les a accompagnés. Les déchets
récoltés à la fin de chaque repas ont été
pesés et photographiés. Ces données
seront transmises aux enseignants pour
être exploitées dans le cadre du
programme scolaire sur l'alimentation.
Félicitations à tous pour votre
engagement!

Gare aux frelons asiatiques!

Le frelon asiatique est noir avec le bout des pattes jaune et un anneau jaune-orangé sur l'abdomen. Après un hiver à l'abri, la reine fondatrice d'une future nouvelle colonie construit seule un nid dans un endroit souvent protégé (cabanon, abri de jardin, grange...). La période favorable pour détruire les fondatrices est de février à juin. Si l'emplacement du nid ne lui convient pas, la colonie établit un nid secondaire plus important (60 à 80 cm de diamètre). Très souvent il est construit dans un arbre à plus de 10m de hauteur, mais il arrive de plus en plus fréquemment qu'on le trouve dans les bâtiments ou dans les haies au niveau du sol ou à hauteur d'homme. C'est là qu'il est le plus dangereux car on peut se faire attaquer lorsque l'on est situé à moins de 5 m d'un nid. Il faut savoir que le frelon asiatique attaque en bande. Depuis 2012, le frelon asiatique est classé comme animal nuisible pour les abeilles, les humains et la biodiversité. L'arrêté préfectoral du 27/04/17 de « lutte collective » vise à détruire les nids de frelons asiatiques. Si vous découvrez un nid, vous devez le signaler à la Mairie qui préviendra l'association FREDON. La destruction est prise en charge financièrement par la commune (70%) et le Conseil départemental (30%).



Affaires scolaires

Des Temps d'Activités
Périscolaires gratuits seront remis
en place par la Mairie dans les
écoles publiques à compter du lundi 6
novembre prochain. Ces TAP qui
remplacent le service de garderie proposé
depuis la rentrée de septembre de 15h30 à
16h30 se dérouleront tous les lundis,
mardis et jeudis jusqu'à la fin de l'année
scolaire. Une information a été faite
auprès des familles par le biais des cahiers
de liaison. Pour participer aux activités
proposées durant les TAP, les enfants
doivent impérativement être inscrits en
Mairie. Renseignements au 02.31.27.90.64
ou sur www.argences.com.



Quelques travaux

- Le terrain de bi-cross situé en face
de l'école Paul Derrien est trop
souvent utilisé par des engins à moteurs qui
sont pourtant interdits sur cet espace. Pour
éviter tout risque d'accident, la municipalité
a décidé de raser le circuit de bi-cross qui
sera ensuite engazonné.

- Des barrières de sécurité sont actuellement
posées sur le trottoir étroit rue du Maréchal
Foch pour sécuriser les entrées des riverains
et les déplacements des piétons.

Nouveau à Argences: Bienvenue au centre
ADHAP Services installé rue de
Croissanville qui propose des services de
maintien à domicile. Tél.: 02.31.31.72.80 ou
adhap14b@adhapservices.eu



L'association Gym volontaire

propose des cours de fitness le lundi
animés par Adda et le jeudi par Emily de
20h30 à 22h au dojo des Marronniers. Il reste
encore quelques places le jeudi. Inscriptions
auprès de Mme Duval au 06.99.20.44.69.

Argences Manifestations



Mardi 7 novembre

Réunion d'information du Conseil départemental sur la **prévention budgétaire** de 14h à 16h à Moul. Inscriptions au 02.31.23.03.13.

Sam 4 et dim 5 novembre

"Foire aux Jouets, vêtements et puériculture" du **club de basket** au gymnase des Marronniers. Inscriptions au 06.82.27.14.73.


Dimanche 5 novembre

Repas des aînés de la commune au Forum (*sur invitation pour les personnes de 72 ans et plus*).

Jeudi 9 novembre

Permanence de **Mme la Députée Laurence DUMONT** de 9h30 à 11h à la Mairie.

Samedi 11 novembre

Cérémonie de l'Armistice,  rdv à 10h à la Mairie.

« La maison des jeux du Val ès dunes »

Rdv à l'arrière-scène du Forum, Ludothèque à partir de 3 ans, 06.79.56.81.34 - maisondesjeux@outlook.com
SAM 4/11 : matinée jeux 9h30-12h30
SAM 25/11 : après-midi jeux 14h-17h



Dimanche 12 novembre

Concert anniversaire « 10 ans dans les églises de France » de **Jean-Claude Borelly** à l'église d'Argences à 16h. Billets en vente à l'Office de tourisme et au P'tit Tabac. Prix de la place 25€



Samedi 18 novembre

Soirée choucroute/tartiflette de l'école privée **Ste Marie** au Forum.

Vide grenier du club **Gym Expression en Val ès dunes** au gymnase de Bellengreville de 8h à 17h. Infos au 06.84.96.72.55.



Club de pétanque

Dim 19/11 challenge R. Sarre réservé aux adhérents du club, doublettes mêlées - jet du but 14h.
Dim 26/11 concours de fin d'année réservé aux adhérents, doublettes mêlées - jet du but 14h.
Vend 24/11 Assemblée générale du club à 19h au local pétanque, place des Marronniers.



Vendredi 17 novembre

Cérémonie de remise des **diplômes** aux membres des **associations sportives** argençaises à la salle du Conseil municipal de la Mairie à 19h.

Sortie au cinéma *Familles Rurales*
 Inscriptions au 06.78.02.53.57



Samedi 25 novembre

Loto du Muance Football Club au Forum à 20h00. Ouverture des portes à 18h30. Restauration sur place. Réservation auprès de «*Chris Animation*» au 06.79.72.64.55



Séance « **bébés-lecteurs** » à la **bibliothèque** à 10h30.

Animations du **Club Magic Normand** à l'arrière-scène du Forum.

E-mail : club.magic.normand@gmail.com
 Vendredis 3 et 24 novembre à 21h
 Partie amicale gratuite.

